

CONDITIONS D'ACTION [ACTION D'ÉPARGNE UFS CLAES DISTRIBUTION]

Les présentes conditions régissent l'action organisée par Claes Distribution, Beverlosesteenweg 128, B-3583 Paal-Beringen, en collaboration avec Unilever Food Solutions (« UFS »), Boulevard Industriel 9, 1070 Anderlecht, ci-après dénommée « l'Organisateur ».

Article 1 : Généralités

1. Toute personne résidant en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas ou en France, cliente de Claes Distribution, est habilitée à participer à la présente action, à l'exception des producteurs de repas avec des cartes de condition.
2. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez obtenir la permission de votre tuteur légal pour pouvoir participer à l'action.
3. Les collaborateurs et le personnel de Claes Distribution et d'Unilever Food Solutions impliqués dans cette action et les tiers engagés par Unilever sont exclus de participation.
4. Toute personne participant dans un contexte organisé ou dans le cadre de toute association juridique ou de fait, ou de toute autre manière en vue d'accroître les chances de gagner est exclues de participation. Il en va de même pour toute personne soupçonnée de fraude par Claes Distribution/Unilever.

Article 2 : Données à caractère personnel

1. Afin de participer à l'action, certaines données personnelles peuvent être demandées pour partager (p. ex. votre nom, votre adresse, votre adresse e-mail, etc.).
2. Vous garantisiez que toutes les informations que vous fournissez sont exactes, à jour et complètes.
3. Les données à caractère personnel que vous nous fournissez sont utilisées conformément à notre déclaration de confidentialité.

Article 3 : Conditions d'action

1. L'action se déroule du 01/09/2025 au 30/11/2025 à minuit (23 h 59).
Il est possible de s'inscrire à partir de 01/09/2025 jusqu'au 30/09/2025 à minuit (23h59).
2. L'action consiste en une action d'épargne : pour participer valablement à cette action, le Participant doit acheter les produits UFS participants chez Claes Distribution. Votre entreprise a droit à un bon d'achat MediaMarkt d'une valeur de 10 € par tranche d'achat de 175 € des produits UFS participants achetés chez Claes Distribution, avec un montant d'achat de 525 € au minimum et de 17.500 € au maximum. Le nombre total de bons d'achat est calculé sur la base du montant total d'achat des produits UFS participants chez Claes Distribution au prix recommandé, pendant la période d'action. À la fin de la période d'épargne, le nombre de bons d'achat est arrondi au multiple supérieur le plus proche.
3. L'action d'épargne n'est valable que pour les clients de Claes Distribution (« Participant »). Le Participant épargne pour le compte de l'entreprise sur la base d'un numéro de client et non pour son compte personnel. Plusieurs Participants peuvent épargner pour la même entreprise. Le prix lié à cette action d'épargne est attribué à l'entreprise pour laquelle les Participants ont épargné et n'est donc en aucun cas exigible personnellement. Le prix sera envoyé par voie électronique à l'adresse e-mail, indiqué sur le formulaire d'inscription. Ni Claes Distribution ni UFS ne sont responsables de la manière dont la société participante attribue son prix en interne.

Article 4 : Attribution des prix

1. À l'issue de l'action, les bons d'achat auxquels le participant a droit seront automatiquement envoyés par e-mail dans le courant du mois de décembre 2025.
2. Si un épargnant ne reçoit pas un bon d'achat dans un délai de trois mois à l'issue de l'action, sans qu'il y ait faute dans le chef d'Unilever à cet égard, l'épargnant perd son droit au prix et le prix reste la propriété d'Unilever.
3. Aucune correspondance ne sera échangée sur les résultats de l'action.

Article 5 : Prix

1. Le prix à choisir est le suivant : bon d'achat MediaMarkt d'une valeur de 10 € par tranche d'achat de 175 € de produits UFS.
2. Tous les prix sont personnels, donc non transférables, et ne sont pas échangeables en espèces.
3. En cas de refus du prix ou pour tout autre motif de non-attribution, le prix échoit à Unilever.

Article 6 : Responsabilité et indemnisation

1. Vous reconnaissez que la participation à l'action est entièrement à vos propres risques.
2. Si vous êtes amené à soumettre, télécharger, prononcer ou faire une contribution dans le cadre de votre participation à cette action, vous garantissez que cette contribution ne viole aucun droit (de propriété intellectuelle) de tiers et qu'elle n'est pas illégale. Vous exonérez, en outre, Claes Distribution/Unilever contre les réclamations de tiers à cet égard.
3. Claes Distribution/Unilever décline toute responsabilité pour tout dommage, direct et/ou indirect, lié de quelque manière que ce soit à cette action, y compris, mais sans que cette liste soit exhaustive, lié :
 - a. aux bons d'achat qu'elle a distribués ;
 - b. à la modification, l'interruption ou la cessation de l'action et/ou la modification des prix ;
 - c. à l'utilisation illicite de nos systèmes par un tiers.

Article 7 : Droits de Claes Distribution/Unilever

1. Claes Distribution/Unilever se réserve le droit de mettre fin à votre participation à l'action à tout moment, sans préavis, sans motivation, à sa seule discrétion et sans que la responsabilité d'Unilever/Claes Distribution puisse être engagée, si vous enfreignez de quelque manière que ce soit les présentes conditions générales ou toute disposition légale applicable.
2. Claes Distribution/Unilever se réserve également le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de mettre fin, d'interrompre ou de modifier l'action et/ou de modifier les prix de l'action d'épargne si les circonstances l'exigent, sans que la responsabilité de Claes Distribution/Unilever puisse être engagée à cet égard.

Article 8 : Divers

1. Les présentes conditions peuvent être modifiées par nous à tout moment. Nous recommandons donc de les consulter régulièrement.
2. Cette action est régie par nos conditions d'utilisation et notre déclaration de confidentialité.
3. La participation à cette action implique l'acceptation du présent règlement. Les présentes conditions sont régies par le droit belge. Tout litige qui en découlerait ou qui serait autrement lié à l'action ou au site web sera soumis au tribunal compétent de Bruxelles.